

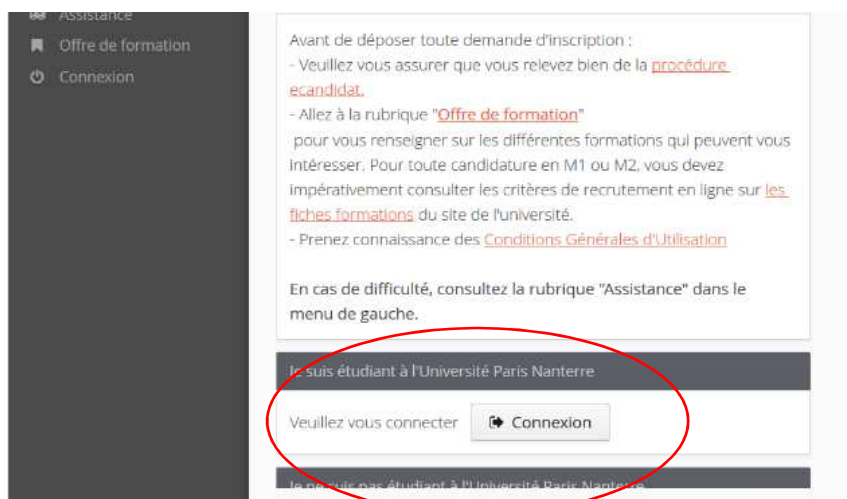
CANDIDATURES ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

Quelles formations demandent le dépôt d'une candidature sur E-candidat ?

Master 1, Master 2, licences professionnelles, diplômes universitaires, L2 ou L3 si vous souhaitez changer de filière.

Redoublants en M1 et M2 : vous devez faire une demande écrite de maintien dans la formation et l'adresser au responsable de formation

1) Cliquez sur « Je suis étudiant de nanterre : Connexion »



2) Cliquez ensuite sur « Créer un compte »



3) Consultez votre messagerie @u-paris10.fr pour pouvoir valider votre compte.
Il est obligatoire de valider son compte pour pouvoir créer une candidature

4) Une fois déposé votre candidature et chargé toutes les pièces, il est impératif de transmettre le dossier en cliquant sur

Si besoin d'assistance écrivez à : **hotline.ecandidat@liste.u-paris10.fr**